

## REPONSES AUX QUESTIONS DES CANDIDATS RELATIVES A L'APPEL A CANDIDATURES PORTANT SUR LA MISE A DISPOSITION DES EMPRISES FONCIERES DU GPMB POUR LA REALISATION D'UN PROJET INDUSTRIEL SITE DU VERDON

### Question 1

Existe-t-il des données "fiables" concernant les conditions de vents sur Le Verdon

### Réponse 1:

Le Conseil Régional d'Aquitaine dispose d'une étude qui indique des conditions de vents à 6,6m/s à 60m – Le GPMB travaille également sur un projet d'installation d'un mât de mesure pour pouvoir anticiper sur les générations futures de machines

### Question 2

Le site est-il localisé sur le domaine maritime et portuaire (permettant de bénéficier des conditions de tarifs de rachat offshore) ?

### Réponse 2

Le site proposé est situé dans la circonscription du Port de Bordeaux sur le Domaine Public Fluvial

### Question 3

Y-a-t-il la possibilité de candidater depuis le site du Verdon à l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) grand éolien ?

### Réponse 3 :

Les projets d'énergie éolienne, notamment off shore, prévus en France et en Europe nécessitent des emplacements portuaires performants. Le Port de Bordeaux possède les terrains propices pour accueillir toute la chaîne de production d'éoliennes de dernière génération : construction, assemblage, etc. Il offre également une zone foncière particulièrement adaptée pour implanter les prototypes indispensables à la réalisation des tests et mesures diverses. Le site du Verdon peut ainsi constituer une réponse foncière et maritime adaptée aux opérateurs qui souhaite répondre à l'AMI grand éolien. Par ailleurs sur ce dernier point, l'Assemblée Générale du Cluster Eolien Aquitaine s'est prononcée pour soutenir les projets des turbiniers. Pour plus de renseignements les candidats sont invités à prendre contact avec le cluster éolien aquitaine :

[www.aquitainewindindustrycluster.com](http://www.aquitainewindindustrycluster.com)

### Question 4

Existe-t-il la possibilité de bénéficier de soutiens financiers publics ?

### Réponse 4 :

Le Conseil Régional Aquitain (CRA) organise sa politique de financement de l'innovation par le biais des clusters et des pôles de compétitivité. Le CRA soutient fortement le cluster éolien. Les données fournies par les candidats concernant leurs travaux de Recherches et Développement constitueront un plus. Pour toute étude de dossier, prendre contact avec l'agence de développement Bordeaux Gironde Investissement

Tel. direct : + 33 (0)5 57 14 06 36 - Mob. : + 33 (0)6 16 26 44 43

### Question 5

Quelle est la date du délai de dépôt des dossiers de candidatures ?

### Réponse 5

La date limite est fixée au 15 septembre 2011

### Question 6

Est-il possible d'obtenir par mail, en format numérique (par ex."dxf" ou"dwg"), les plans de situation des cartes 2 et 3, afin d'y faire figurer directement l'infrastructure prévue ?

### Réponse 6 :

Oui. A partir du 16 août les candidats doivent contacter Denis MANO au 05-56-90-57-48 ou à l'adresse suivante : [d-mano@bordeaux-port.fr](mailto:d-mano@bordeaux-port.fr)

### Question 7

Comment fait-on pour retirer le dossier ?

### Réponse 7

Le dossier est téléchargeable depuis le site internet du Port de Bordeaux [www.bordeaux-port.fr](http://www.bordeaux-port.fr)  
En cas d'impossibilité de téléchargement le dossier est également disponible sous format papier sur simple demande au 05-56-90-59-55

### Question 8

Y-a-t il un numéro d'appel disponible pour avoir plus d'informations sur l'appel d'offre ?

### Réponse 8

Il est possible d'obtenir en utilisant l'adresse internet suivante : [projetsleverdon@bordeaux-port.fr](mailto:projetsleverdon@bordeaux-port.fr)

### Question 9

Quelle est la portance des quais ? Si la capacité de la portance est augmentée, qui supporte le coût ?

### Réponse 9

Les quais sont constitués de gabions en palplanches métalliques, raccordés par des festons également en palplanches, le tout rempli de sable (voir plan joint fourni à titre indicatif données non contractuelles).

Les rails des portiques sont supportés par un réseau de poutres en béton appuyées sur des pieux fondés sous le niveau des gabions. L'espacement est de 25 m pour les portiques et 13,4 m pour les grues.  
La chaussée est constituée de 70 cm de sable laitier recouvert de 10 cm de Tarmacadam.

Les hypothèses prises en compte pour les quais du Verdon sont les suivantes :

- charges réparties de 5t/m<sup>2</sup>
- charges roulantes portiques (55t/ml)
- charges roulantes grues pour le rail intermédiaire (3 x 32t espacé de 0,9m)
  
- colis lourd "MAFI"

En fonction des caractéristiques de colis, diverses solutions peuvent être envisagées pour adapter les engins de levage aux capacités portantes de l'infrastructure (plaques de répartitions...)

Le coût est supporté par l'industriel.

### Question 10

Sachant que les gabarits des composants qui peuvent être manipulés sur et à proximité des quais, en chargement comme déchargement sont plus ou moins proportionnels à leur poids (de 130t pour une nacelle de 3MW à 375t pour 5MW), quelle est la capacité et la portée des moyens de manutentions disponibles sur site ?

### Réponse 10

Le site est équipé de 2 portiques à conteneurs d'une capacité de levage respective de 32 et 40 Tonnes.

Pour les moyens de manutentions supplémentaires, l'industriel peut louer des grues mobiles de forte capacité (manutention depuis le quai). Cette opération est réalisée de façon régulière pour les colis lourds.

### Question 11

En terme de Ramp Up d'une activité industrielle démarrante, à quel moment fait-on les investissements lourds ? Qui prend en charge ces investissements ?

### Réponse 11

Actuellement le GPMB met ses terrains à disposition en l'état. Sur le site du Verdon le GPMB prendra à sa charge le rechargement et la stabilisation des emprises mises à disposition à l'arrière de la zone portuaire, selon les principes d'aménagement et le zonage qui figurent en pj dans l'appel à candidature. Certains investissements lourds (aménagements "publics" type voirie par ex) qui seraient générés par un projet industriel crédible pourront faire l'objet de discussions avec le candidat retenu en fonction de ses engagements.

### Question 12

Dans l'optique d'une production industrielle suivie, des investissements seront fort probablement demandés au Port de façon permanente ou doivent-ils nécessairement être mis en place par l'investisseur ?

### Réponse 12

Par ses investissements, comme le rechargement et la stabilisation des emprises, le GPMB accompagne le développement des projets générateurs d'activités portuaires. Au-delà, pour une activité constante, les investissements permanents sont mis en place par l'industriel.

### Question 13

Le Port dispose-t-il d'études d'impact, et environnementales qui pourraient être mise à la disposition des candidats ?

### Réponse 13

Le Port dispose d'un audit écologique (habitat, faune et flore) réalisé entre 2007 et 2009 et actualisé, en partie, en 2011. La version initiale est disponible en téléchargement sur le site internet du port (rubrique actualités).

#### Question 14

L'appel à candidature mentionne la présence d'autres activités. Le site devra fonctionner dans le cadre d'une gestion partagée de l'espace portuaire avec les opérateurs en place et à venir.

Quel est le taux d'occupation des quais et de l'ensemble des infrastructures portuaires : réseau ferré, routier ?

#### Réponse 14

Le terminal dispose de 3 postes à quai, et peut donc accueillir 3 navires de façon concomitante. Le terminal est aujourd'hui utilisé par la compagnie MSC qui escale chaque semaine (en général le vendredi), pour charger / décharger des conteneurs.

Parallèlement, le site accueille quelques escales non régulières (colis lourds) ou de paquebots de croisières – moins de 10 par an.

L'ensemble de ces activités sont parfaitement compatibles avec le développement d'activités maritimes et logistiques liées au secteur éolien.

Le site portuaire est embranché fer (voir plans du site) : une navette ferroviaire dédiée aux conteneurs sera prochainement mise en place entre le Verdon et Bruges – près de Bordeaux-, à raison de 3 AR par semaine. La voie ferrée ne sera pas saturée et pourra accueillir d'autres types de liaisons ferrées.

Réseau routier : le site du Verdon est relié à Bordeaux par la route RD 1215.

#### Question 15

Quel est le schéma directeur d'investissement dans cette zone ?

#### Réponse 15

Merci de préciser votre question

#### Question 16

Quelle a été la dernière utilisation du terminal du Verdon ?

#### Réponse 16 :

Le terminal du Verdon est un port en eaux profondes actuellement dédié à l'activité conteneurs. Le terminal reçoit plus de 50 escales conteneurs par an, pour un trafic de 30 000 conteneurs environ. Il reçoit également des paquebots de croisière et navires conventionnel.

#### Question 17 :

Quel a été l'aménagement du hangar ?

#### Réponse 17 :

La rénovation du hangar de 12 000 m<sup>2</sup> est conçue en 2 phases. Elle comprend la rénovation de la toiture, du bardage, des travaux de zinguerie, de désenfumage, ainsi que la création d'une cloison interne séparant le hangar en deux cellules identiques.

- la 1<sup>ère</sup> moitié soit 6000 m<sup>2</sup> a été réalisée en 2011
- la 2<sup>ème</sup> moitié sera réalisée en 2012

### Question 18 :

Le site de Grattequina compte déjà une activité d'exportation de pâle d'éoliennes. Le Port souhaite t-il pérenniser cette activité ?

### Réponse 18 :

Le site de Grattequina est particulièrement adapté aux besoins de l'industrie éolienne, il est complémentaire du site du Verdon. Le GPMB a la volonté de conforter et de développer ce site portuaire. Ainsi ce projet a pour vocation de révéler de nouveaux trafics dans le périmètre de la Communauté Urbaine de Bordeaux, renforçant la voie maritime et le report modal de la route vers la voie d'eau. Il permettra d'accompagner le développement d'activités nouvelles rive gauche créatrices d'emplois et de valeur ajoutée. Les travaux prévus sur ce nouveau terminal représentent un investissement de 13,7M €

- Phase 1: accueil des navires de 80 m et de 8000 tonnes de déplacement : livraison en décembre 2011
- Phase 2 : accueil des navires de 170 m et de 40 000 tonnes de déplacement : livraison prévue fin 2013

### Question 19

Avez-vous des contacts avec des architectes spécialisés en infra portuaires, ou en bâtiments industriels (usines, etc.) ?

### Réponse 19

Le port ne possède pas de liste de noms à communiquer. Il est possible de contacter l'ordre local des architectes pour avoir une liste orientée bâtiments industriels.